



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Covid-19

Dispositif de vaccination itinérante dans les communes vaudoises

Le Canton de Vaud déploie un dispositif inédit de vaccination mobile à partir du 18 mai 2021. Dans un premier temps, plus d'une trentaine de communes sont concernées par cette offre de proximité faite à la population. Ce dispositif permettra également de toucher des personnes précarisées ou allophones. La Protection civile vaudoise assurera la conduite et l'exploitation des équipes mobiles sous la responsabilité de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC).

Au mois de décembre 2020, la campagne de vaccination a été lancée dans le canton de Vaud en ciblant en priorité les personnes vulnérables. Depuis le 26 avril 2021, le Conseil d'Etat a ouvert la vaccination à l'ensemble de la population vaudoise âgée de 18 ans ou plus. À ce jour, quatorze centres de vaccination sont actifs dans le canton, ainsi qu'un grand nombre de pharmacies et de cabinets médicaux.

À partir du 18 mai 2021, complétant l'important dispositif déjà en place, des équipes de vaccination itinérante de la Protection civile vaudoise sous la responsabilité de l'EMCC vont sillonner le canton de Vaud. Au cours d'une première période, 31 communes sont concernées par cette offre de proximité faite à la population. Un deuxième volet est d'ores et déjà prévu à partir du 14 juin 2021. En cas de nécessité, une troisième tournée de vaccination dans les communes pourra être planifiée.

La population pourra accéder à ces centres mobiles de vaccination avec ou sans rendez-vous (inscriptions : www.coronavax.ch ou 058 715 11 00). Elle pourra également trouver toutes les dates et lieux sur www.vd.ch/vaccination-itinerante

En partenariat avec des associations qui œuvrent au soutien des populations précarisées ou allophones, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) s'appuie sur ce nouveau dispositif pour apporter des informations sur la vaccination et offrir une opportunité de se faire vacciner à des personnes qui y ont plus difficilement accès. Cette démarche, qui passe par exemple par la formation à l'entretien motivationnel de certains bénévoles ou collaborateurs de ces associations, vient compléter la création d'une page internet (www.vd.ch/corona-multilingue) sur lequel

figurent des informations en neuf langues étrangères. La possibilité de se faire vacciner près de chez soi sans prise de rendez-vous préalable est un atout certain pour atteindre ces populations.

Le Conseil d'État et les autorités sanitaires rappellent que plus le nombre de Vaudoises et de Vaudois vaccinés augmentera rapidement, plus vite des assouplissements puis un retour à une vie normale pourront être envisagés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mai 2021

RENSEIGNEMENTS

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat,

[021 316 41 51](tel:0213164151)

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, cheffe du Département de la santé et de l'action sociale,

[021 316 50 04](tel:0213165004)

DES, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite,

[021 316 51 01](tel:0213165101)

TÉLÉCHARGEMENTS

[présentation PPT : Dispositif de vaccination itinérante dans les communes vaudoises](#)

[Planification de la tournée - Phase 1](#)